LETTRE MUNICIPALE

Chérisy

Un cadre de vie

INFOS COMMUNALES

N° 214 | FÉVRIER 2023

Retour sur le Conseil Municipal du 26 janvier

ORDRE DU JOUR :

- Situation financière
- Demande de diverses subventions
- Convention Bibliothèque
- Enquête publique Moulin des Osmeaux

1. Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, la situation financière de la commune pour l'exercice 2022. Les résultats restent positifs, dégageant un autofinancement de 344 297 € en diminution de 6,61% par rapport à 2021. Les dépenses de fonctionnement ont progressé de + 6,42% (dû à l'inflation) soit une hausse de 80 000 €. Un précompte administratif est présenté en l'attente du compte de gestion de Monsieur le Trésorier.

2. Afin de prévoir les financements d'éventuels projets sur 2023. Monsieur le Maire propose de demander les subventions suivantes :

- **Pour l'isolation thermique de l'école primaire.**
  - Au Département, au titre du FDI, une subvention de 30 000 € sur un montant plafonné à 100 000 €
  - A l'Etat, au titre de la DETR/DSIL, une subvention de 100 000 € (20% d'un montant plafonné à 500 000 €).
- **Pour l'isolation de la salle communale**
  - Au Département, au titre du FDI, une subvention de 10 673 € (30 % de 35 578,90 € HT.
  - A l'Etat, au titre de la DETR/DSIL, une subvention de 7 115 € (20%)
- **Pour la création d'un pôle multi-activités sportives**
  - A l'Etat, au titre de la DETR/DSIL, une subvention de 90 000 € (20%), sur un montant plafonné à 450 000 €

Des subventions complémentaires seront demandées au titre du FDI « Fonds structurants » pour le pôle multi-activités, au titre du « Fonds vert » pour l'isolation de l'école primaire.

* **FDI :** Fonds Départemental d'Investissement.
* **DETR/DSIL :** Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux / Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Bien sûr, les projets d'investissement du Budget 2023, ne pourront être entrepris que si des subventions suffisantes sont obtenues.

DIVERS :

1. Le conseil municipal approuve la signature d'une convention Département / Commune pour la gestion de la Bibliothèque.

2. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'installation du Moulin des Osmeaux, transférant son activité sur la commune de Germainville.

Édito

Après 2 ans d'interruption due au COVID, c'est avec plaisir que, le vendredi 7 janvier, j'ai pu présenter mes vœux 2023, de bonheur, santé, joie et prospérité à mes adjoints, au conseil municipal, au personnel, aux écoles, aux associations, aux entreprises et à tous nos habitants et amis présents à cette agréable manifestation, permettant de renouer avec cette tradition.

Près de 200 personnes ont participé à cette rencontre et ont pu ainsi se retrouver et partager l'excellente galette confectionnée par la boulangerie de notre village.

À cette occasion, j'ai pu remettre quelques médailles de reconnaissance destinées à du personnel valeureux.

En cette nouvelle année, prenez soin de vous.

Le maire, Michel Lethuillier

Retour sur le téléthon

Nous avons remis au téléthon la somme de 3456,72 euros.

Nous remercions les habitants, les associations participantes, les commerçants de notre commune, M. Capillery et tous les bénévoles qui ont œuvré lors de cette manifestation.

Centre de loisirs

L'A.L.S.H. (centre de loisirs) fonctionnera pendant les vacances d'hiver et les animateurs préparent activement ce séjour qui, comme d'habitude devrait être très apprécié des enfants. Depuis le mois de décembre, les enfants ont « travaillé » sur les émotions. Une expérience conduite par une professionnelle de l'animation qui a **beaucoup intéressé les enfants et le retour des familles est très positif.** La musique, le poney et le sport sont toujours plébiscités.

Dans la prochaine lettre, les dates définitives du séjour de juillet seront arrêtées.

Ateliers communal

ATELIER PÂTISSERIE

Animé par **Noëlle** notre animatrice de pâtisserie.

Pour tous les enfants de 6 à 12 ans

Cet atelier spécial enfants est proposé pour découvrir, apprendre des techniques et passer ensemble un bon moment.

Dimanche 26 février de 9h30 à 12h.

Le prix de l'atelier est de 10€

Nous vous proposons le thème « des sablés au Nutella ». Ce sera un plaisir de repartir avec ses pâtisseries.

Atelier uniquement sur réservation et se déroule à la salle communale de Chérisy.

Pour tout renseignement ou réservation : 06 75 48 23 94.

CONSULTEZ LES PROCHAINS ATELIERS COMMUNAUX SUR www.mairie-cherisy.fr : rubrique Agenda.

Ecole

A la veille des vacances d'hiver, il nous faut déjà préparer la prochaine rentrée scolaire. **Les inscriptions sont ouvertes et les enfants nés en 2020 sont concernés.** Tous les renseignements concernant la prochaine rentrée peuvent être obtenus en mairie (02 37 43 70 30). Tout cas particulier fera l'objet d'une attention spécifique.

L'école primaire fait actuellement l'objet d'une étude en économie d'énergie et d'une rénovation qui en sera la conséquence. Les enfants réaliseront **une fresque collective** avec l'aide d'une artiste, Clémence GOUACHE, qui ornera le mur sous le préau. Une initiative pédagogique qui contribuera à améliorer le visuel. Une architecte a été désignée pour piloter ce projet de rénovation de notre école qui en a bien besoin.

L'acquisition du terrain qui jouxte l'école, permettra également une modification de son environnement immédiat.

Bibliothèque

Comme tous les ans « la caravane des poètes » viendra le **samedi 11 mars à 15h à l'Espace Hugo** vous présenter son spectacle « l'heure du poème » nous vous attendons nombreux.

Spectacle gratuit.

18ème marche du souffle

Dimanche 26 mars 2023 (matin).

Départ et arrivée : place de l'église.

La marche du souffle est une manifestation organisée par le Club 41 de Dreux, comprenant 2 circuits pédestres. L'objectif est de récolter des fonds afin d'aider l'association **« Vaincre la Mucoviscidose ».**

- **Parcours du 14 km :** départ à 9h (inscription sur place à 8h30)
- **Parcours du 6 km :** départ à 10h30 (inscription sur place à 10h)
- **Arrivée vers 12h15** suivi d'un pot de l'amitié, avec la possibilité de déjeuner (tiré du sac) au foyer Saint-Pierre.

Participation de 10€ par personne
(gratuit pour les enfants de moins de 12 ans).

Venez participer pour aider la recherche.

L'intégralité de la recette des inscriptions sera reversée à l'association Grégory Lemarchal.

Petit retour sur janvier

Outre les cours d'anglais et de danse, les membres de l'association se sont retrouvés pour deux marches (Montreuil et Germainville). Le 13 janvier, notre premier repas à la salle communale a réuni plus de 30 membres dans une très bonne ambiance. Le 20 janvier, nous étions 24 pour visiter le méthaniseur de Germainville. Un grand merci à Sébastien Lefeu pour cette visite fort instructive.

Nouvelles activités qui s'ajoutent à un programme déjà conséquent

- L'Air du temps vous propose à compter de février de se réunir deux fois par mois pour le **« Trico'Thé »** (voir affiche) ouvert à toutes et tous - gratuit. **Contact : 06 28 84 03 99.**

- **Un second cours de danse en couple** est mis en place chaque lundi soir à la salle communale de 20h à 21h. Il s'ajoute au cours de danse en ligne qui se déroule de 19h à 20h. Ces cours s'adressent à tous quel que soit votre niveau. Participation demandée. **Contact : 06 18 95 12 05.**

Sorties prévues

- **Le 9 mars,** visite guidée des plus beaux passages couverts parisiens. À peine diffusée, cette visite à fait le plein puisque nous avons plus de 30 inscrits et que nous sommes donc au complet.
- Date à retenir **le 9 juin :** visite de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-Nouan et du château de Chambord. Cette sortie en car est ouverte à toutes et tous mais nous reviendrons sur cette animation à travers les différents supports de communication mis en place par notre association et la mairie.

Suivez notre actualité sur Facebook : Air.du.Temps.Cherisy

Mutuelle communale

Soucieux de proposer aux habitants de notre commune des prix plus compétitifs en matière **d'assurance santé complémentaire,** le CCAS et la Mairie ont joint fin 2022 à la Lettre Municipale un questionnaire afin d'évaluer les besoins dans ce domaine.

53 habitants de CHÉRISY ont répondu être intéressés.

La compagnie d'assurance AXA qui a passé une **convention avec l'Association des Maires de France** a, quant à elle, manifesté son souhait de présenter ses services aux habitants de notre commune.

Une réunion publique d'information, ouverte à tous, aura lieu jeudi 16 mars à l'Espace Hugo à 17h.

La compagnie d'assurance AXA pourra ainsi exposer sa démarche et ses services aux personnes intéressées.

Il appartiendra ensuite à chacun de prendre rendez-vous auprès des agents commerciaux pour obtenir de plus amples informations ainsi que des devis.

Une nouvelle infirmière

Bienvenue à Terry CAMUS, venue renforcer l'équipe composée de Laëtitia ATSAS et Charline BRUNIE, au cabinet d'infirmières depuis début janvier.

Contact : 4 rue Victor Hugo (02 37 43 82 18 ou 06 41 12 70 46).

Repas des anciens

Dimanche 5 mars 2023 à partir de 12h30 à l'Espace Hugo.

Comme les années précédentes (sauf lors de la pandémie Covid) la commune convie pour le repas annuel, les personnes âgées de plus de 65 ans ou dans leur soixante cinquième année à compter du 1er janvier 2023 habitant sur Chérisy.

Le repas sera préparé par le « Vallon de Chérisy » et l'animation sera assurée par Tony Forman.

Pour vous inscrire : n'oubliez pas de retourner en mairie le coupon réponse que vous avez reçu par courrier fin janvier.

Merci.

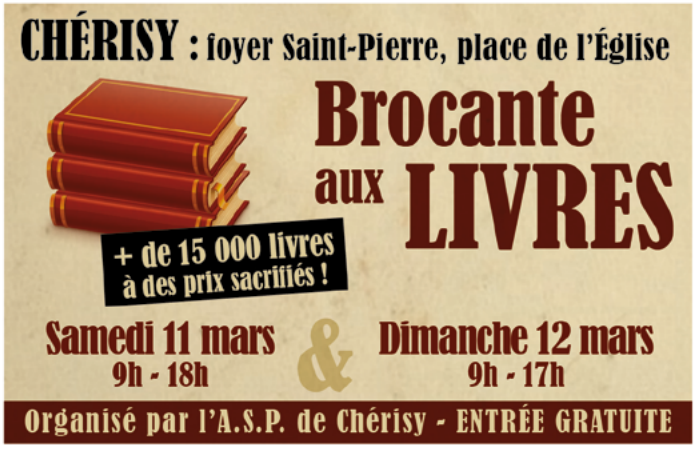

Travaux

Alors que le froid commençait à se faire sentir courant décembre, il a été décidé de prévoir l'isolation des combles de l'école maternelle et de l'ancienne cuisine dans un premier temps. Ensuite, compte-tenu des travaux engagés l'an passé pour remplacer toutes les fenêtres des bureaux du 1er étage de la mairie. Une deuxième tranche est entreprise pour remplacer les fenêtres de la salle des Mariages et du Cadastre, ainsi que les ouvertures du 2ème étage.

En outre, l'isolation complète des murs du deuxième étage, des combles et du plafond du sous-sol a été réalisé par l'entreprise MASSOT de Saint-Sauveur Marville. La consommation « Gaz » de la mairie sera ainsi largement réduite.

Isolation des combles de la mairie.

Combles école maternelle.

Isolation au 2ème étage de la mairie.

Les déchets

Depuis le 1er janvier 2023, nous avons de nouvelles consignes de tri.

Vous trouverez dans vos boites aux lettres, une enveloppe concernant ce nouveau tri ainsi que le calendrier des collectes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'agglo :

Vous pouvez télécharger l'application mobile :
Agglo pays de Dreux => Mes Déchets
Disponible sur l'App Store et Google Play.

RAPPEL : les conteneurs sont à sortir la veille au soir. Ils doivent être rentrés le jour même de la collecte.

NOUS VOUS REMERCIONS DE NE SORTIR VOS POUBELLES QUE LORSQU'ELLES SONT PLEINES.

Confection d'un mur terrain Bédard.

L'entreprise BROSSET a construit un mur séparatif sur le terrain « Bédard ». Cela permet de dégager deux unités foncières :

- 1 de 1 000 m² sur laquelle la maison Bédard est construite.
- Le reste du terrain, en raccord avec les autres terrains acquis, pour constituer une nouvelle unité foncière qui permettra la construction de plusieurs maisons.

Chérisy
Un cadre de vie
50, rue Charles de Gaulle
28500 Chérisy
TÉL. 02 37 43 70 30
Chérisy, un cadre de vie

Pour être informé au mieux, 2 sites à consulter régulièrement :
celui de la commune de Chérisy et celui de l'Agglomération.

Nous vous rappelons que pour de plus amples informations concernant Chérisy, vous pouvez consulter le site internet officiel de la commune : **www.mairie-cherisy.fr**, régulièrement mis à jour sur lequel vous trouverez toutes informations utiles.

D'autre part, vous êtes également invités à consulter le site de l'Agglo du Pays de Dreux : **www.dreux-agglomeration.fr** sur lequel vous découvrirez notamment les rubriques : transports scolaires - déchets - actualités - agenda - tourisme - service public.

Ne pas jeter sur la voie publique. © Photos droits réservés.